

**Question avec demande de réponse écrite E-003415/2011  
à la Commission**  
Article 117 du règlement  
**Rareș-Lucian Niculescu (PPE)**

Objet: E230 (diphényle) et E321(orthophénylphénol)

La Commission est invitée à répondre aux questions suivantes:

- 1) Quel est le statut sur le marché européen des agents conservateurs E230 (diphényle) et E231 (orthophénylphénol)?
- 2) Des informations sont-elles disponibles concernant les effets éventuels sur la santé de l'utilisation de ces substances dans des produits destinés à la consommation humaine?